

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 15 novembre 2016

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 15 novembre 2016 à 19 heures, au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
Mme Annic Gingras
M. Daniel Lavoie, vice-président du comité exécutif
M. Jean-Claude Gosselin
Mme Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 4

La président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2016-43 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
18 OCTOBRE 2016**

CE-2016-44 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :
QUE le procès-verbal du 18 octobre 2016 soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

CE-2016-45 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :
De procéder à l'engagement du personnel suivant :

Personnel de soutien

- Madame Audrey Bourque, conseillère en information scolaire et professionnelle aux écoles primaires de la MRC Memphrémagog, poste régulier à temps partiel de 17 h 30 par semaine (50 %), et ce, à compter du 31 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE DEPART PROGRESSIF

CE-2016-46 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :
D'accepter le programme de départ progressif de la personne suivante selon les modalités indiquées :

- Madame Guylaine Martin, enseignante à l'école primaire Ste-Marguerite, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, à raison de 80 % du temps travaillé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 10

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2016-47 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :
QUE la séance soit levée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale